

Nombre de membres**en exercice:** 11**Présents :** 9**Votants:** 9**Séance du mardi 06 décembre 2022**

L'an deux mille vingt-deux et le six décembre l'assemblée régulièrement convoquée le 28 novembre 2022, s'est réunie sous la présidence de Ghislaine TAFFOREAU

Sont présents: Ghislaine TAFFOREAU, Robert PEREZ, Didier LE VAYER, Jean-Pierre CHOTARD, André DELLA NORA, Aude PEROPADRE, Nadia TOUMIAT, Cyril UBEDA, Christian VABRE

Représentés:

Excuses:

Absents: Daniel LACUBE, Mehielle MARQUEZE

Secrétaire de séance: Cyril UBEDA

Le compte rendu du Conseil Municipal en date du 16 novembre 2022 a été adopté à l'unanimité des membres présents

arrivée de Monsieur Christian VABRE à 20h08

Objet: SIVOM - Intégration de nouvelles communes - D 2022 039

La commune d'ALET LES BAINS est membre du SIVOM des Eaux du limouxin et a, à ce titre, transféré sa compétence assainissement collectif et distribution d'eau potables.

Par une délibération n° 2022/3 du 10 Octobre 2022 le Comité Syndical a sollicité l'avis des communes sur l'extension du périmètre géographique du Syndicat aux communes de BELVEZE DU RAZES, BOURIGEOLE, COUIZA, COUSTAUSSA, GARDIE, MAZEROLLES DU RAZES, MONTAZELS, MONTGRADAIL, SAINT HILAIRE, SAINT POLYCARPE, SEIGNALENS, TOURREILLES, VILLAR SAINT ANSELME, VILLEBAZY et au Syndicat intercommunal de la Haute Vallée de l'Aude.

Le conseil municipal de toutes les communes membres du Syndicat doit se prononcer sur l'adhésion des nouvelles communes et l'extension du périmètre géographique.

Le conseil municipal des communes sollicitant l'adhésion et du conseil syndical du Syndicat intercommunal de la Haute Vallée de l'Aude doit également se prononcer sur leur adhésion et l'extension du périmètre géographique.

Les adhérents doivent également se prononcer sur l'évolution statutaire proposée qui acte de l'évolution du périmètre géographique du Syndicat.

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et en particulier l'article L. 5211-18 concernant notamment l'extension du périmètre du Syndicat par l'adjonction de nouveaux membres ;

Vu la délibération n° 2022/3 du 10 Octobre 2022 du SIVOM des Eaux du limouxin acceptant l'adhésion des communes de BELVEZE DU RAZES, BOURIGEOLE, COUIZA, COUSTAUSSA, GARDIE, MAZEROLLES DU RAZES, MONTAZELS, MONTGRADAIL, SAINT HILAIRE, SAINT POLYCARPE, SEIGNALENS, TOURREILLES, VILLAR SAINT ANSELME, VILLEBAZY et du Syndicat intercommunal de la Haute Vallée de l'Aude et l'extension du périmètre géographique du Syndicat en découlant ;

VU le projet de statuts actant de cette modification du périmètre géographique du Syndicat ;

VU le Schéma directeur de coopération intercommunale ;

Il est proposé au Conseil Municipal :

- De donner son accord pour l'adhésion des communes de BELVEZE DU RAZES, BOURIGEOLE, COUIZA, COUSTAUSSA, GARDIE, MAZEROLLES DU RAZES, MONTAZELS, MONTGRADAIL, SAINT HILAIRE, SAINT POLYCARPE, SEIGNALENS, TOURREILLES, VILLAR SAINT ANSELME, VILLEBAZY et du Syndicat intercommunal de la Haute Vallée de l'Aude au SIVOM des Eaux du Limouxin.
- De donner son accord pour la modification statutaire proposée.

Le Conseil ouï Monsieur (Madame) le Maire et après en avoir délibéré :

- DONNE son accord pour l'adhésion des communes de BELVEZE DU RAZES, BOURIGEOLE, COUIZA, COUSTAUSSA, GARDIE, MAZEROLLES DU RAZES, MONTAZELS, MONTGRADAIL, SAINT HILAIRE, SAINT POLYCARPE, SEIGNALENS, TOURREILLES, VILLAR SAINT ANSELME, VILLEBAZY et du Syndicat intercommunal de la Haute Vallée de l'Aude au SIVOM des Eaux du Limouxin.
- DONNE son accord pour la modification statutaire proposée.

Résultat du vote : Adoptée

Votants : 9

Pour : 9

Contre : 0

Abstention : 0

Refus : 0

Vote de la taxe d'aménagement :

Cette délibération a été retirée de l'ordre du jour, le contexte de loi ayant été abrogé.

Questions diverses :

Retour du Père Noel à la salle des fêtes, pour le Noël des enfants de l'école le vendredi 16 décembre.

Plus n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 20h20.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus. Ont signé au registre les membres présents.

Le Maire,
Ghislaine TAFFOREAU

